

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 13 fr.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERCTIONS: Annonces: la ligne... 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal.

Bulletin du Jour

Janin disait à un jeune confrère qu'il exhortait à pratiquer la fraternité libérale.

M. Savary a méconnu ce sage précepte. Il est antipathique, antipatrique et est resté avec sa mine chafouine.

L'Irlande, suivant O'Connell, qui combattait pour la liberté religieuse et l'indépendance nationale.

O'Connell avait pour devise: Dieu et le pays. Deux grands mots qui représentent deux grandes choses.

Parnell, lui, a dit aux tenanciers: Le grand propriétaire, voilà l'ennemi!

L'issue de la lutte est difficile à prévoir. Les grandes armées ne pourront résister à ces partisans qui attendent patiemment l'heure où ils pourront frapper sans danger.

Le monument principal de sa vie politique est ce fameux rapport, lu à l'Assemblée le 25 février 1875, sur l'élection Bourgoing, et le comité de moralité bonapartiste.

Le pauvre M. de Bourgoing vient de mourir; il a eu des funérailles qui doivent paraître enviables au vainqueur.

Exemple: d'un billet intime adressé par nous à l'un de nos collaborateurs d'ailleurs, pour l'inviter à retoucher un article qui nous a paru excessif.

LES ASSASSINÉS DIRLANDE L'Irlande est en train de goûter la plus noble cause que jamais peuple opprimé ait défendue.

Lord Cavendish et M. Burke ont été assassinés, en plein jour, dans leur voiture, au moment où ils se promenaient à Phoenix-Parc de Dublin.

Les assassins ont échappé jusqu'ici à toutes les recherches de la justice.

Nous avons déjà dit combien les revendications irlandaises étaient justes dans leur principe, mais combien étaient comblés les moyens employés par la land-ligue.

Parnell nous garde d'affirmer que M. Parnell est l'instigateur de semblables crimes, mais ne sont-ils pas la conséquence d'un système politique que son éloquence a fait prévaloir?

quelles dit système politique que son éloquence a fait prévaloir? Nous comprenons l'Irlande se soulevant en masse pour la défense de son autonomie.

Nous applaudissons à une lutte loyale, comme on applaudissait il y a vingt ans, au dernier soulèvement de la Pologne contre la domination russe.

Mais pour mouvoir les peuples et les pousser dans la voie héroïque il faut faire vibrer en eux tous les sentiments chevaleresques, et ne pas faire appel à leurs basses passions.

L'Irlande, suivant O'Connell, qui combattait pour la liberté religieuse et l'indépendance nationale, présentait un spectacle imposant et digne d'admiration.

O'Connell avait pour devise: Dieu et le pays. Deux grands mots qui représentent deux grandes choses et qui enfantent des héros.

Parnell, lui, a dit aux tenanciers: Le grand propriétaire, voilà l'ennemi! C'est lui qui vous ruine.

L'issue de la lutte est difficile à prévoir. Les grandes armées ne pourront résister à ces partisans qui attendent patiemment l'heure où ils pourront frapper sans danger.

Le monument principal de sa vie politique est ce fameux rapport, lu à l'Assemblée le 25 février 1875, sur l'élection Bourgoing, et le comité de moralité bonapartiste.

Le pauvre M. de Bourgoing vient de mourir; il a eu des funérailles qui doivent paraître enviables au vainqueur.

Exemple: d'un billet intime adressé par nous à l'un de nos collaborateurs d'ailleurs, pour l'inviter à retoucher un article qui nous a paru excessif.

LES ASSASSINÉS DIRLANDE L'Irlande est en train de goûter la plus noble cause que jamais peuple opprimé ait défendue.

Lord Cavendish et M. Burke ont été assassinés, en plein jour, dans leur voiture, au moment où ils se promenaient à Phoenix-Parc de Dublin.

Les assassins ont échappé jusqu'ici à toutes les recherches de la justice.

Nous avons déjà dit combien les revendications irlandaises étaient justes dans leur principe, mais combien étaient comblés les moyens employés par la land-ligue.

Parnell nous garde d'affirmer que M. Parnell est l'instigateur de semblables crimes, mais ne sont-ils pas la conséquence d'un système politique que son éloquence a fait prévaloir?

quelles dit système politique que son éloquence a fait prévaloir? Nous comprenons l'Irlande se soulevant en masse pour la défense de son autonomie.

mandia conseil: à cette conférence assistait le comte Wilson. Bah, dit Grévy, il faut bien en passer par où il veut.

Quand me donc pris au mot, et vous voyez continué M. Léon Say, quelle est ma situation: on m'a considéré comme un terre-neuve, on m'a subi contraint et forcé.

M. Léon Say raconta par le menu les tribulations secrètes du siège de Freycinet, qui parait-il, élève la fourberie à la hauteur d'un principe.

Elle se compose du maître, président, d'un des délégués du canton et, dans les communes comprenant plusieurs cantons, d'autant de délégués qu'il y a de cantons.

Le mandat des membres de la commission scolaire, désignés par le conseil municipal, sera jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil municipal.

Voici maintenant comment s'exprimait sur ces commissions le mémorandum de la Société générale d'éducation:

La commission scolaire se compose du maire, président, de l'inspecteur primaire, et de deux délégués du canton désignés par l'inspecteur primaire d'après le nombre de membres de ce conseil.

Dans un conseil municipal composé de dix membres, le conseil peut nommer trois délégués dans un conseil de moins de dix membres, on peut en nommer quatre, etc.

Le nombre des délégués à nommer par le conseil doit être calculé d'après le nombre légal de ses membres, alors même qu'en fait le nombre se trouverait momentanément réduit.

Le conseil municipal peut choisir dans la commune les personnes qui, par leurs aptitudes et par leur fermeté, lui sembleront offrir toutes les garanties nécessaires.

On a demandé si le curé de la paroisse pouvait être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

Le curé de la paroisse peut être élu membre de la commission scolaire; aucun texte de la loi ne s'oppose à cette désignation.

LE BLEUET PAR GUSTAVE HALLER CHAPITRE XI Au moins, avant de nous séparer, buvons ensemble un verre de vieux vin pendant qu'on va faire votre sac de nuit, dit le fermier.

Vous êtes un brave garçon, vous avez une jolie fortune qui ne doit rien à personne; je connais, dans les environs, des filles de village riches et avenantes qui ne seraient pas bégayées avec vous.

— Ne jugez pas, vous ne pourriez me convaincre. Peut-être ne savez-vous pas vous-même ce qui se passe au juste dans votre pensée.

— Ne jugez pas, vous ne pourriez me convaincre. Peut-être ne savez-vous pas vous-même ce qui se passe au juste dans votre pensée.

— Ne jugez pas, vous ne pourriez me convaincre. Peut-être ne savez-vous pas vous-même ce qui se passe au juste dans votre pensée.

— Ne jugez pas, vous ne pourriez me convaincre. Peut-être ne savez-vous pas vous-même ce qui se passe au juste dans votre pensée.